



ÉTHIOPIE

PROGRAMME DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA GOUVERNANCE FONCIÈRE

CONTEXTE NATIONAL

L'Éthiopie est régulièrement exposée à l'insécurité alimentaire et souffre de graves sécheresses ainsi que de déficits alimentaires. Le Gouvernement éthiopien s'efforce d'accroître la production agricole par le biais de la modernisation et de la commercialisation du secteur agricole. Toutes les terres sont administrées par l'État. Toutefois, au cours des dernières années, les petits exploitants ont pu accéder, de facto, à la propriété foncière dans le cadre du programme de certification foncière.

Trois millions d'hectares ont été identifiés pour les investisseurs, dont deux millions ont été loués pour la production agricole commerciale.

Les objectifs du Gouvernement éthiopien n'ont pas été atteints et les petits exploitants n'ont pas beaucoup profité des investissements. De grandes proportions de terres n'ont pas encore été utilisées. Les capacités humaines pour gérer des investissements à grande échelle sont limitées et des systèmes adaptés doivent encore être mis en place. De manière générale, il n'existe pas de cadre général cohérent et transparent et le pays fait face à des contraintes importantes en termes de capacités humaines et institutionnelles nécessaires à la gestion d'investissements fonciers des terres agricoles à grande échelle. Ces contraintes affectent toutes les étapes du processus de gestion des terres et de mise en œuvre d'investissements agricoles à grande échelle, depuis l'identification, la délimitation et le transfert des terres, jusqu'à la mise en œuvre et le suivi des investissements.

OBJECTIF

Le Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre par pays (PUEGF MP (EULGP CI pour ses sigles en anglais)) apporte un appui au Gouvernement éthiopien afin de remédier aux problèmes susmentionnés. L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en encourageant la sécurisation des régimes fonciers et les investissements agricoles responsables. Le PUEGF MP vise à créer un environnement transparent et propice à des investissements agricoles responsables (RAI), tout en garantissant les droits de la population.

Nom de le Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre dans le pays PUEGF MP	Soutien à l'investissement agricole responsable (S2RAI) en Éthiopie
Exécutants du projet	Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
Partenaires d'exécution	Ethiopian Horticulture and Agriculture Investment Authority (EHAIA), Rural Land Administration and Use Directorate (RLAUD)
Zones d'intervention	Benishangul-Gumuz et Gambela, les deux régions les plus occidentales de l'Éthiopie
Entités politiques impliquées	EHAIA, RLAUD et bureaux régionaux d'administration des terres de Benishangul-Gumuz et Gambela
Budget	EUR 3 300 000 (cofinancé par l'UE et le Gouvernement allemand)
Durée du projet	Mars 2016 – juin 2019

Note: la sigle en anglais du Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre dans le pays est EULGP CI

Un tel environnement garantira que les investissements agricoles réussissent à produire les effets de développement souhaités et à éviter les impacts négatifs sur les personnes et la nature environnante.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

Au niveau fédéral, les interventions visent l'Autorité éthiopienne pour les investissements dans l'horticulture et l'agriculture (EHAIA) et la Direction de l'administration et de l'utilisation des terres rurales (RLAUD) du Ministère de l'agriculture. Au niveau régional, les interventions ciblent les parties prenantes concernées dans les régions de Benishangul-Gumuz et de Gambela.

Le PUEGF MP utilise une approche fondée sur quatre piliers:

- Renforcer le cadre institutionnel avec des structures de coordination fonctionnelles, tant verticalement qu'horizontalement, au niveau ministériel et fédéral. C'est aussi le cas dans les régions de Benishangul-Gumuz et de Gambela, les régions les plus occidentales du pays, dont la majeure partie a été confiée à des investisseurs.
- Renforcer les capacités humaines pour une meilleure gestion des terres et des investissements agricoles responsables au niveau fédéral et de manière sélective au niveau régional.



PROJET TRANSVERSAL

Grâce à un projet transversal cofinancé par l'UE et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), coordonne, soutient et consolide la mise en œuvre du programme de gouvernance foncière de l'UE dans 18 pays. Ce projet transversal fournit aux acteurs de la mise en œuvre et à leurs partenaires une plate-forme pour échanger, collecter et communiquer à un large public la richesse des enseignements tirés de la mise en œuvre du projet. Il soutient aussi l'organisation de programmes de renforcement des capacités à l'intention des exécutants, qui peuvent bénéficier des conseils techniques du groupe de travail interdisciplinaire de la FAO sur la gouvernance foncière, des enseignements tirés, du partage des expériences et des possibilités d'échange entre les responsables de la mise en œuvre pour améliorer la gouvernance foncière dans le cadre des DV et des CLD.

- Développer un système basé sur l'information, la connaissance et la performance pour les investissements fonciers des terres agricoles. Le suivi des investissements à grande échelle relève également de ce pilier.

RÉSULTATS ET IMPACT

- Un cadre institutionnel renforcé:
 - Élaboration de directives pour l'évaluation foncière, élaboration d'un manuel d'identification et de vérification foncière, ainsi que de modèles d'agriculture contractuelle et de baux de location.
 - La mise en œuvre dans le pays a fourni à l'EHAIA des conseils sur le dispositif institutionnel et le projet de règlement n° 396/2007.
 - Co-développement, avec le cabinet du Premier ministre, d'un cadre stratégique national pour l'agriculture commerciale.
- Développement des capacités:
 - Jusqu'à présent, 700 participants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé ont suivi avec succès des formations et des modules d'apprentissage sur les questions de gestion foncière: formations à la résolution des conflits fonciers, QGIS, évaluation de l'impact social et environnemental et le suivi par le biais de la télédétection.
 - Sensibilisation accrue des divers acteurs, y compris des investisseurs, aux niveaux fédéral et régional, aux DV et aux principes du RAI, ainsi qu'à d'autres principes et guides internationaux.
- Système d'information et de connaissances:
 - Une base de données nationale complète consistant en un inventaire des investissements fonciers sur les terres agricoles est en cours d'établissement.



© Francesco Gallarotti



© GIZ

- Un premier prototype de CAMIS (Système intégré d'information sur la gestion agricole) est en cours d'élaboration au niveau national.
- Un système de Suivi et Évaluation (S&E) par télédétection est en cours d'élaboration.
- Environ 60 pour cent de tous les investissements dans les deux régions cibles ont été évalués et suivis.
- Création d'une association régionale d'investisseurs.
- Les DV et le guide technique «Préserver les droits fonciers dans le cadre des investissements agricoles» ont été traduits en amharique.
- Droits fonciers:
 - Le Social and Environmental Code of Practice (Code des bonnes pratiques sociales et environnementales – non traduit en français) (SECOP), principalement fondé sur les DV, a été élaboré et validé. Il est maintenant prêt à être mis en œuvre.
 - Des audiences publiques ont eu lieu au niveau régional, au niveau du woreda (district) et au niveau local. Le PUEGF MP a mis en contact 120 communautés avec des investisseurs pour discuter des questions de conflits et de moyens d'existence.
 - La coopération avec plusieurs Organisations de la Société Civile (OSC) sur des questions connexes a été renforcée.
 - Des procédures d'exploitation normalisées pour l'évaluation de l'impact social et environnemental, ainsi que des systèmes de gestion de l'environnement et des directives sur l'évaluation, l'identification et le transfert fonciers ont été élaborés.

Globalement, le PUEGF MP a contribué à un changement de paradigme, passant de la cession de baux de terres publiques à grande échelle aux investisseurs à la concession de zones moins étendues, à l'assistance aux petits exploitants et à l'agriculture contractuelle. La superficie de terrain maximum pour les investisseurs a été réduite d'un million d'hectares (avant le début de l'activité) à 1 000 hectares pour les investisseurs nationaux et 3 000 hectares pour les investisseurs étrangers.

Ce document a été élaboré pour le projet «Soutien à l'investissement agricole responsable en Éthiopie (S2RAI)», mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ).

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas les opinions officielles de l'Union européenne ni de BMZ.



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO